



## Association pour le Don du Sang Bénévole de Cesson Vert-Saint-Denis

Bonjour à tous...

Un petit mot d'abord sur la dernière collecte. Et bien, je suis au regret de vous dire que le bilan est plutôt mitigé : nous n'avons pas battu notre précédent score : 107 présentés pour 87 prélevés

Donneurs frileux..... ou mauvais souvenir d'une précédente collecte à Cesson ?

Bref, ne nous appesantissons pas sur le passé et tournons nous vers l'avenir, un avenir que nous espérons le plus radieux possible, avec quelques petits (tout petits) nuages, comme un lieu de collecte qui change et un mode de fonctionnement un peu différent de d'habitude....

Un camion de prélèvement sur le parvis de la mairie de Vert St Denis au lieu du gymnase de l'école Jean Rostand.... De quoi bouleverser nos petites habitudes...

Une constante quand même une équipe super sympas..... et des malades qui ont encore et toujours plus besoin de vous.....

Alors, comme d'hab'..... ON COMPTE SUR VOUS

**MERCREDI 8 JUIN 13h30-19h30 SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE DE VSD**

### Le don de sang placentaire

Aujourd'hui, j'ai décidé de vous parler d'un don encore peu connu le don de sang placentaire aussi appelé sang de cordon. Pourquoi ? Tout simplement parce que je suis une maman et qu'à l'époque si j'avais su, j'aurais fait don de ces précieuses cellules....

On fait le prélèvement au niveau du cordon ombilical juste après la naissance. Ce sang a la particularité d'être riche en cellules souches hématopoïétiques (quel nom barbare !), cellules identiques à celles que l'on retrouve entre autres dans la moelle osseuse.

Ces cellules seront ensuite greffées aux malades souffrant de certaines maladie du sang, comme les leucémies, le lymphome non hodgkinien, les myélodysplasies, l'aplasie médullaire, les déficits immunitaires congénitaux, la drépanocytose, la thalassémie.....

Leur présence a été mise en évidence au milieu des années 70, mais il a fallu attendre octobre 1988 pour que soit réalisée la première greffe mondiale de sang placentaire. C'était à l'hôpital St Louis par le professeur Eliane Gluckman sur un enfant atteint d'une anémie grave : l'anémie de Franconi\*. Les cellules utilisées pour cette greffe avaient été prélevées et congelées à la naissance du petit frère du patient.

Depuis, environ 20000 malades dans le monde ont pu bénéficier d'une greffe allogénique (donneurs et receveurs sont différents) de sang placentaire.

### Placenta et cordon :

Le placenta se présente sous la forme d'une poche enveloppant le fœtus pour le protéger et le nourrir. Il fait office de poumon, de rein et de tube digestif. La circulation sanguine entre le fœtus et le placenta se fait par l'intermédiaire du cordon. Le placenta et le cordon contiennent environ 75ml de sang placentaire, riche en cellules hématopoïétiques\*\* (encore elles !)

### Les avantages et les limites du sang placentaire :

La conservation, les contrôles réalisés lors du prélèvement permettent une mise à disposition plus rapide de cellules souches par rapport à un don de moelle où il faut convoquer le donneur, faire des tests puis le prélever.

De plus, les cellules provenant du placenta sont mieux acceptées par le receveur, c'est d'ailleurs pour ça qu'un nombre important de greffe de sang placentaire se font car on n'a trouvé aucun donneur de moelle compatible.

En termes de guérison, les résultats sont identiques à ceux de la greffe de moelle

Et très important ce type de prélèvement est absolument sans risque pour le bébé et la maman.

Mais comme pour tout, il y a des « inconvénients » comme par exemple la faible quantité de cellules souches contenues dans le cordon suffisantes pour soigner un enfant mais entraînant beaucoup plus de complications pour un adulte.

**Le sang de cordon est une nouvelle source de cellules souches, mais il ne se substitue pas aux cellules souches du sang périphériques ou de la moelle.** C'est en fonction de différents critères, comme l'âge du patient, l'urgence pour réaliser la greffe, que les équipes médicales vont choisir l'origine des cellules souches.

Les greffes de cellules issues de sang de cordon représentent environ 20% des greffes de cellules souches hématopoïétiques (on finit par s'y habituer à ce nom barbare !).

### Comment s'effectue ce don ? :

Une future maman n'est pas obligée de donner le sang du cordon de son bébé. Elle en discutera avec sa sage-femme et son gynécologue et prendra le temps d'y réfléchir.

Si elle accepte, le sang sera prélevé juste après l'accouchement et transporté vers un centre de conservation agréé où il sera analysé et les cellules souches mesurées. Un examen postnatal sera aussi réalisé sur le bébé et la maman pour éliminer tout risque d'infection ou de maladie du sang héréditaire.

Quand le prélèvement est validé\*\*\*, il est enregistré dans le registre « France greffe de moelle » de l'Agence de Biomédecine et congelé.

### Les banques françaises de sang de cordon :

Anonymat,

Gratuité

Bénévolat

L'activité est coordonnée par le RFSP, Réseau Français de Sang Placentaire, piloté par l'agence de biomédecine.

Les banques de sang se trouvent dans certains sites de l'EFS et dans certains CHU. D'autres sites devraient bientôt recevoir l'autorisation.

Actuellement, il faudrait 30000 unités de sang placentaire pour faire face aux besoins. Le réseau espère obtenir ce chiffre dans les trois prochaines années.

#### Banques privées et greffes autologues\*\*\*\*

Dans de nombreux pays en Europe, en Asie ou aux Etats-Unis, des banques privées et payantes (environ 4000€) proposent aux parents de congeler le sang de cordon de leur bébé pour une utilisation personnelle plus tard « au cas où ».

Au-delà de la question éthique, ces banques privées privent de nombreux malades d'une chance de guérir.

Pourquoi ?

Il n'existe à ce jour aucune preuve décisive de l'intérêt médical d'une greffe autologue pour traiter des maladies hématologiques, les sociétés savantes de greffeurs et les gynécologues en France et à l'étranger reconnaissent même son inutilité.

De plus, il est reconnu que certaines leucémies par exemple peuvent être présentes dès la naissance chez l'enfant. Stocker le sang de son cordon, n'a aucune utilité, car les cellules souches sont également porteuses de la maladie.

On entend également parler de banques solidaires publiques-privées où les parents pourraient céder une partie de leur greffon pour un receveur anonyme, mais quand on sait la faible quantité de cellules souches contenues dans le sang de cordon, cette idée de banque solidaire paraît tout à fait illusoire....

Voilà, j'espère vous avoir apporté des renseignements intéressants sur cet autre type de don de sang.

Je ne sais pas si mes prélèvements auraient été validés, mais je regrette de ne pas avoir pu réfléchir à la question du don de sang placentaire quand j'étais enceinte.....

Parlez-en autour de vous, ce serait dommage qu'une autre maman ait les mêmes regrets, il n'y a rien de pire que l'ignorance !

*\*anémie de Franconie : grave insuffisance médullaire (qui affecte la moelle osseuse) et qui débute par une anémie progressive provoquée par la diminution des globules rouges, un manque de globules blancs, des hémorragies par manque de plaquettes. Elle touche les enfants des deux sexes entre 5 et 10 ans*

*\*\*hématopoïétiques : se dit des cellules souches à l'origine de l'hématopoïèse, c'est-à-dire la production permanente des cellules du sang*

*\*\*\*il doit y avoir au moins 70ml de sang et 2millions de cellules souches. Près de 2/3 des prélèvements sont invalidés car ils ne répondent pas à ces critères.*

*\*\*\*\*autologue : se dit d'une substance organique, d'une greffe, lorsque le donneur et le receveur sont le même individu*

## PORTRAIT DE NOTRE PRESIDENTE KARINE CLAIN



« Une femme dynamique, pleine de bonne volonté, débordante d'idées, avec de l'énergie à revendre »

*Myriam*

« Je suis très contente d'avoir choisi Karine pour me remplacer ce qu'elle fait très bien »

*Annick, Vice-présidente*

« Une présidente dont le dévouement pour une noble cause est exemplaire »

*Isabelle P.*

« Karine est fortement investie dans son rôle de Présidente. Elle communique son dynamisme à tous les autres membres de l'association locale ».

*Isabelle L.*

### **Q. Bonjour Karine. La question que tout le monde se pose : quand es-tu entrée dans la grande famille des donneurs de sang ?**

**R.** Bonjour Myriam. J'ai commencé à donner mon sang en 1992, quand je travaillais sur Paris, tout à fait par hasard. Des collectes étaient organisées à mon travail et c'est là que j'ai commencé à donner régulièrement. Je suis O- alors l'équipe de l'EFS était ravie. Et puis à ces moments là avec les collègues on rigolait bien ! Quand je suis allée travailler à la Défense, j'ai arrêté de donner car il n'y avait pas de collecte mobile. J'ai repris en 1995. En 1999, j'ai eu ma fille Laura, j'ai recommencé à donner en 2001 avant la naissance de ma deuxième fille Ophélie, à l'EFS de Melun d'abord en sang total puis en plaquettes.

### **Q. Et quand as-tu sauté le pas, de donneur à membre actif dans l'association de donneurs de sang bénévole de Cesson-VSD, à l'époque présidée par Annick Delville ?**

**R.** Nous habitons pas très loin l'une de l'autre et on se voyait souvent à la sortie de l'école, on papotait. Annick me parlait de son engagement en faveur du don du sang et de fil en aiguille je me suis retrouvée dans l'association en tant que trésorière, je ne l'ai jamais regretté. Et puis en 2009 Annick a décidé de passer le flambeau et je suis devenue présidente.

### **Q. Quels sont tes espoirs et tes craintes quant à l'avenir du don de sang et de ton association ?**

**R.** Ce que j'espère, comme tout le monde bien sûr c'est qu'il y ait de plus en plus de donneurs avec la concrétisation d'un projet sur Nandy. J'aimerais beaucoup qu'on puisse y organiser des collectes, je pense qu'il y a un vrai potentiel sur cette commune. Et je voudrais aussi développer l'association sur VSD, coïncidence ? Mais tous les membres de l'ADSB sont des Cessonnois. Ce serait bien d'avoir aussi de Verdonysiens. Chaque membre arrive avec son réseau, ses associations, ses amis, des gens qu'il nous emmènera sur les collectes. La bouche à oreilles, il n'y a rien de tel !

Ma plus grande crainte, c'est comme on l'entend parfois, que les collectes mobiles soient supprimées au profit des grands centres de collectes fixes..... ce qui bien sûr signifiera moins de donneurs. C'est aux collectes d'aller vers les gens.

### **Q. Qu'est-ce qui a été le plus dur en tant que présidente ?**

**R.** Le plus dur a été de reprendre une association déjà existante et de devoir modifier certaines choses, de par mes aspirations ou tout simplement pour s'adapter à une société qui évolue, tout en

ne blessant personne et en tachant de garder l'esprit du fondateur de l'association, aujourd'hui décédé, M. Jean Delville

***Q. Quels conseils donnerais-tu à un « collègue président » ?***

***R.*** Je lui dirai d'être ouvert, d'avoir de bons contacts, s'adapter facilement à différents interlocuteurs de la mairie, de l'EFS... Je lui dirai d'être dynamique et de toujours rester positif, car on peut vite être découragé, quand des collectes sont annulées par manque de personnel par exemple.

***Q. Merci beaucoup Karine de m'avoir consacré de ton temps pour cette petite interview, car je sais que tu as un emploi du temps très chargé. On se revoit le 8 juin pour la collecte. Au revoir.***

***R.*** Merci Myriam. Au revoir